

**ASSOCIATION ESPOIR 35
2 Place Simone de Beauvoir
35000 RENNES**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
Exercice 2010**

**CABINET LEPRINCE ET ASSOCIES
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
S.A. au Capital de 150 000 Euros
RCS RENNES 301 241 642
1 rue d'Espagne - B.P. 70131
35201 RENNES CEDEX 2
Tél. 02.99.50.00.36 – Fax 02.99.53.80.54
e-mail : contact@cla-ec.com**

Association Espoir 35.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
Exercice 2010**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous avons été avisés qu'aucune convention prévue à l'article L 612-5 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

FAIT A RENNES,

Le 16 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes
CABINET LEPRINCE ET ASSOCIES



Thierry LEPRINCE

Commissaire aux Comptes Associé
Membre de la Compagnie Régionale
de RENNES